

***POLITIQUE DU SPORT ET  
DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE***

***Ville d'Edmundston***

*Mars 2007*



460, rue McGill  
Montréal (Québec) H2Y 2H2  
Téléphone : (514) 278-3273  
Télécopieur : (514) 278-7224  
Courriel : [dbsf@dbsf.qc.ca](mailto:dbsf@dbsf.qc.ca)

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1.</b>	<b>PREAMBULE .....</b>	<b>1</b>
1.1	OBJECTIFS DE LA POLITIQUE.....	1
1.2	RAPPEL DE CERTAINS ELEMENTS DU DIAGNOSTIC .....	1
<b>2.</b>	<b>MISSION, PRINCIPES ET FONDEMENTS.....</b>	<b>3</b>
2.1	MISSION EN MATIERE DE SPORT ET D'ACTIVITE PHYSIQUE .....	3
2.2	PRINCIPES ET FONDEMENTS DE LA POLITIQUE .....	3
<b>3.</b>	<b>ORIENTATIONS.....</b>	<b>6</b>

## **1. PREAMBULE**

### **1.1 Objectifs de la politique**

La ville d'Edmundston, par sa politique du sport et de l'activité physique, poursuit les finalités de favoriser la pratique active afin de contribuer au mieux-être de la population, d'assurer aux citoyens l'accès à des facilités leur permettant de se divertir, de bouger et de se récréer, et enfin de répondre aux besoins et aux aspirations des participants sportifs, que ce soit en matière d'initiation ou dans l'atteinte de l'excellence.

Cette politique, de laquelle découleront des actions concrètes, constitue également le cadre de référence et le guide d'intervention de la ville d'Edmundston auprès des regroupements et des organismes qui interviennent sur son territoire dans les domaines du sport et de l'activité physique. *Le nombre et la diversité des regroupements et des organismes, la disparité de leurs interventions et de leurs besoins, de même que la volonté de la Ville d'être équitable, transparent et de partager leurs préoccupations expliquent la nécessité de disposer de cet outil de gestion.*

La politique du sport et de l'activité physique de la ville d'Edmundston poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de la population par la consolidation et le déploiement de programmes sportifs et d'activités physiques ;
- faciliter et accroître l'accessibilité de toute la population à la pratique d'activités sportives et physiques ;
- maintenir les équipements en bon état et planifier l'implantation des facilités requises à l'épanouissement des citoyens ;
- préciser les rôles et responsabilités des intervenants ;
- établir des partenariats.

### **1.2 Rappel de certains éléments du diagnostic**

Dans le cadre de l'élaboration de la politique du sport et de l'activité physique, il s'avère approprié de rappeler quelques éléments clés du diagnostic qui soutiennent l'énoncé des principes directeurs et des orientations qui en découlent.

- Un bassin de population limité (ville d'Edmundston et région de Madawaska).
- Une population plus âgée que la moyenne du Nouveau-Brunswick en vieillissement rapide; on observe une faible décroissance de la population en général, mais une décroissance importante des jeunes (0-4 ans et 5-14 ans); on observe également une augmentation significative du nombre d'aînés (65 ans et plus).
- Un profil de familles et de ménages comparable à la moyenne du Nouveau-Brunswick.
- Un niveau de scolarité légèrement supérieur à la moyenne du Nouveau-Brunswick, en partie attribuable à la présence d'institutions et d'organismes inhérents à un centre régional ainsi que du campus d'Edmundston de l'Université de Moncton.
- Des revenus moyens plutôt modestes et une proportion assez forte de la population qui dispose de revenus limités.
- En matière de santé, deux clientèles prioritaires par les intervenants du milieu : les enfants et adolescents, car c'est dans ces années que les habitudes de vie en matière de sport et d'activités physiques doivent être acquises; puis les aînés pour qui l'accessibilité et la sensibilisation face à l'activité physique deviennent des priorités d'intervention.
- Un milieu naturel riche et présentant un potentiel élevé pour la pratique de sports et l'activité physique.
- L'importance qu'accorde la Ville au sport et au loisir et les ressources qu'elle y consacre; la volonté municipale d'actualiser et d'enrichir le parc d'installations sportives et récréatives.
- Un parc d'installations sportives et récréatives important, compte tenu du bassin de population; mais de qualité variable selon le type de plateau sportif.
- Une offre diversifiée, rejoignant les différents segments de la population.
- Des milieux municipal et scolaire assez peu intégrés en matière d'offre et de développement d'activités sportives et récréatives.
- L'éloignement des grands centres urbains du Nouveau-Brunswick, qui limite les échanges et la participation régulière aux réseaux de compétitions supra régional.

## **2. MISSION, PRINCIPES ET FONDEMENTS**

### **2.1 *Mission en matière de sport et d'activité physique***

La politique du sport et de l'activité physique s'inscrit en prolongement de la mission de la ville d'Edmundston et de son Service Loisirs et Culture en matière de sport et d'activité physique. La mission comporte trois volets :

- promouvoir et soutenir le développement de la pratique du sport et de l'activité physique ;
- contribuer à améliorer la qualité de vie de ses citoyennes et de ses citoyens.
- par conséquent, rendre le milieu attractif pour les jeunes, les familles et les aînés et, ainsi, prendre part au développement économique et social de la communauté.

### **2.2 *Principes et fondements de la politique***

La politique du sport et de l'activité physique repose sur cinq principes directeurs qui constituent des préoccupations de première ligne dans le cadre de sa conceptualisation et de sa mise en œuvre.

#### **La valorisation du milieu de vie**

Le sport et l'activité physique revêtent une importance particulière pour la région d'Edmundston, compte tenu de ses caractéristiques socio-économiques, géographiques et, surtout, de son éloignement des principaux centres urbains du Nouveau-Brunswick.

Le sport et l'activité physique représentent des facteurs de valorisation du milieu de vie, en ce sens qu'ils sont en mesure de contribuer de façon marquée au dynamisme de la communauté, à l'enrichissement de sa qualité de vie et à son pouvoir d'attraction. En effet, l'offre au niveau de la pratique sportive et d'activité physique constitue l'un des critères pour les familles dans le choix de demeurer ou de s'implanter dans la région.

#### **La contribution du sport et de l'activité physique au mieux-être des individus**

Toutes les études démontrent qu'il y a un lien étroit entre la pratique de l'activité physique et du sport et le maintien de la santé physique et mentale des personnes, donc de leur bien-être global. Les impacts des activités sportives et récréatives sont bénéfiques pour tous les segments de

la population – enfants, adolescents, familles, aînés, etc. – que ce soit pour acquérir de saines habitudes de vie, maintenir ou améliorer sa condition physique, prévenir les maladies ou récupérer plus rapidement suite à des problèmes de santé. Ils sont également bénéfiques pour la communauté sur un plan économique, car ils contribuent à la réduction des dépenses en soins de santé.

### **L'accessibilité**

L'habitude d'intégrer l'activité physique et le sport dans sa vie de tous les jours dépend en bonne partie de l'accessibilité aux possibilités de pratique et cela, pour tous les segments de clientèle. Cette accessibilité est fonction de plusieurs éléments tels que la disponibilité des infrastructures et des plateaux, la programmation, la tarification, les horaires, les facilités de transport mais également la présence d'un environnement naturel à proximité permettant la pratique. À cet égard, la ville d'Edmundston est très favorisée.

Le défi consiste à bien connaître sa population et à demeurer constamment à l'affût de l'évolution des besoins des différents segments de clientèle, en particulier les jeunes et les aînés, priorisées par les intervenants de la santé, ainsi que les familles pour être en mesure d'adapter l'offre. Une meilleure accessibilité implique également d'atténuer les irritants et les obstacles, notamment d'ordre financier, pour favoriser une participation accrue de la population.

### **Le développement des individus dans la pratique sportive**

Le sport et l'activité physique représentent un moyen privilégié de dépassement de soi et d'actualisation de ses capacités. La possibilité pour un individu d'emprunter un parcours menant de l'initiation à l'excellence constitue la condition et la conséquence d'une intervention efficace des différents acteurs du milieu, dont le secteur municipal.

C'est pourquoi il est essentiel que la ville d'Edmundston reconnaisse et appuie les personnes qui le désirent ou ont un talent, afin qu'elles puissent se développer et progresser dans la pratique d'une activité sportive. Ces personnes doivent disposer de structures d'encadrement (associations, clubs), de responsables qualifiés (entraîneurs, animateurs), de facilités et de ressources financières permettant leur développement vers l'excellence et, par le fait même, contribuant au rayonnement de la communauté.

## **La reconnaissance des bénévoles et des organismes**

La pratique du sport et de l'activité physique, qu'elle soit organisée ou libre, est en bonne partie attribuable aux bénévoles et aux organismes qui l'animent, que ce soit au plan de la gestion, de la réalisation ou de l'encadrement des activités. Ils ont ainsi, au fil de années, développé une expertise incontournable, qui n'a pas de prix.

Le rôle essentiel joué par ces personnes et ces organisations mérite une pleine reconnaissance, car il est l'expression même du dynamisme de la communauté d'Edmundston. Elles se doivent donc d'être soutenues, notamment par des activités d'accompagnement, de formation et de valorisation.

### 3. ORIENTATIONS

Pour mettre en œuvre sa politique du sport et de l'activité physique, la ville d'Edmundston a retenu les cinq orientations suivantes.

#### **Orientation 1 : Le développement de la pratique sportive**

##### ***Les activités***

*Pour maintenir et enrichir la pratique sportive, pour favoriser et soutenir le cheminement et le rayonnement des participants dans le cadre de ces pratiques.*

- Maintenir une diversité de l'offre de disciplines sportives visant l'initiation à la pratique sportive en prenant en compte les possibilités de pratique en milieu scolaire ou privé .
- Identifier des disciplines sportives cibles en fonction de critères dans une perspective de soutien au développement en fonction des quatre composantes (initiation, récréation, compétition, excellence).

##### ***Les ressources humaines***

*Pour valoriser et stimuler l'implication, pour maintenir et accroître la qualité de l'encadrement.*

- Développer un programme de suivi de la formation et un soutien aux entraîneurs des organisations qui s'inscrivent dans un processus de développement impliquant les quatre composantes de la pratique sportive.
- Assurer un support conseil ainsi qu'un programme de formation spécifique aux besoins s'adressant aux gestionnaires bénévoles des organisations sportives reconnues.

##### ***Les facilités***

*Pour offrir les meilleures conditions de pratique.*

- Maintenir et enrichir les installations existantes afin de surmonter les problématiques, répondre aux perspectives de développement et s'adapter aux nouvelles tendances afin d'offrir des conditions optimales de pratique.

### ***L'animation du milieu***

*Afin d'assurer le soutien le plus approprié tout en maintenant lien privilégié.*

- Assurer une concertation des organismes de sport afin de favoriser l'accessibilité à une pratique multidisciplinaire et assurer une communication continue dans le milieu.
- Analyser la faisabilité de mettre en place un fonds monétaire visant à faciliter l'accès à la scène provinciale aux organisations qui s'inscrivent dans le processus de développement en fonction des quatre composantes (initiation, récréation, compétition, excellence).

### ***La sensibilisation, la promotion***

*Pour faire montre du dynamisme des organisations.*

- Contribuer activement à la promotion et au rayonnement des activités, des résultats et des événements des organisations sportives reconnus.

## **Orientation 2 : Une Ville active et en santé**

### ***Les activités***

*Pour déployer une offre pertinente adaptée à la population et aux nouvelles tendances.*

- Créer des opportunités et développer un programme annuel permettant la participation à des activités animées, dans une ambiance, un environnement stimulant visant particulièrement certaines clientèles (familles, adolescents, aînés).
- Élargir les opportunités de pratique d'activités intérieures s'adressant aux clientèles disponibles de jour durant la période hivernale.

### ***Les initiatives***

*Pour promouvoir le dynamisme et élargir l'offre d'activités.*

- Stimuler et contribuer à l'émergence et au soutien d'initiatives de regroupements de citoyens favorisant la pratique d'activités physiques dans un contexte social.

### **Les facilités**

*Pour favoriser l'accès à la pratique d'activités physiques au plus grand nombre de citoyens.*

- Consolider le parc d'installations actuelles et développer les opportunités de pratiques libres sur l'ensemble du territoire en prenant en compte le profil de la population résidente dans chaque secteur de la Ville.
- Développer le réseau de pistes cyclables dans le cadre d'un concept favorisant le partage dans la perspective de susciter et promouvoir le transport actif.

### **La sensibilisation, la promotion**

*Pour susciter l'adoption d'un mode de vie intégrant la pratique d'activités physiques.*

- Faire mieux connaître les installations de pratique libre et les divers réseaux naturels ou urbains donnant accès à la randonnée sous diverses formes.
- Participer à la promotion des programmes existants ou à l'émergence de programmes visant à susciter l'activité sous différentes formes, initiés notamment par le Ministère du Mieux-Être, Culture et Sport et la Régie régionale de la santé numéro 4.

### **Orientation 3 : La tenue et l'accueil d'événements**

*Pour contribuer au dynamisme de la communauté et générer des retombées pour l'ensemble de la population.*

- Augmenter le nombre d'opportunités de participation à des événements de masse favorisant la pratique d'activités physiques afin de stimuler et de rejoindre les diverses clientèles cibles.
- Accroître le potentiel événementiel des installations du territoire en tenant compte des organisations sportives cibles.
- Stimuler et soutenir la tenue d'événements sportifs visant à offrir des occasions de compétitions relevées dans les disciplines cibles ou des occasions de promotion et de divertissement.

## **Orientation 4 : La mise en valeur du milieu naturel**

### ***Les activités***

*Pour maximiser l'usage du milieu naturel environnant*

- Mettre en valeur les plans d'eau sillonnant le territoire et développer les opportunités d'initiation à la pratique d'activités de plein air nautique.

### ***Les facilités***

*Afin de miser sur cette caractéristique propre à la Ville d'Edmundston*

- Contribuer au maintien et au développement de l'offre de facilités donnant accès à la pratique d'activités de plein air.

### ***La sensibilisation, la promotion***

*Pour faire mieux connaître à la population les possibilités offertes dans leur milieu*

- Promouvoir le milieu naturel environnant et les possibilités diversifiées de pratique d'activités de plein air.

## **Orientation 5 : La mobilisation et la concertation des intervenants**

*Pour assurer un développement cohérent et harmonieux dans le respect des ressources disponibles dans le milieu.*

- Susciter la création d'une Table de concertation des intervenants scolaires, gouvernementaux et paragouvernementaux afin de partager les préoccupations et les problématiques qui confrontent la communauté.
- Assurer l'harmonisation des programmes et de l'offre d'activités public, associative, scolaire et privé sur le territoire afin de bien circonscrire les champs de responsabilités de chacun des intervenants.